

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 DGRI 13 Subvention (5.000 euros) à l'association BATIK International (13^e) en soutien à son projet en faveur des droits des femmes en Égypte

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet en délibération en date du 17 avril 2018 par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à BATIK International, 64, rue Clisson 75013 PARIS ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick KLUGMAN au nom de la 7^e Commission ;

Délibère

Article 1 : Une subvention d'un montant de 5.000 € est attribuée à BATIK International, 64, rue Clisson 75013 PARIS (simpa n°16136 ; dossier 2018_06168) ;

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2018, au titre des relations internationales.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO